Bulletin Municipal de Saoû

LE P'TIT SAOÛ

L'Editorial du Maire

.Malgré des comptes- rendus du conseil municipal très étoffés, ce que nous reprochent certains journaux, il semble que beaucoup d'infos ne soient pas perçues par l'ensemble des habitants du village.

Nous voulons y remédier, c'est la démarche qu'entreprend un groupe de travail au sein du conseil municipal. Après les différents bulletins municipaux ou informations municipales dans une forme un peu plus austère, voici le petit dernier, un air gavroche, symbole de l'esprit de liberté que l'on voudrait voir régner dans notre commune, le P'TIT SAOÛ.

Naturellement c'est un essai avec une charge importante pour le comité » de rédaction et un coût de diffusion, aussi vous nous pardonnerez de limiter la publication à 2 exemplaires par an.

Nous comptons sur le P'tit saoû pour diffuser l'information mais aussi pour ouvrir le dialogue avec tous les acteurs du village. Réservez lui un accueil chaleureux et bonne lecture

SOMMAIRE

P1 L'éditorial du maire
P2 Les finances
P3-4 les travaux et aménagements
Brèves de conseil municipal
P4 Du côté de l'école
P5 La forêt de saoû
P5-6-7 Saoû et ses partenaires
P6-7-8 La vie du village
P9 Les informations générales

Bulletin n°1/1ersemestre 2006 Imprimé par la mairie :0475760043 communesaou@wanadoo.fr

LES FINANCES DE LA COMMUNE

Ci-dessous, les graphiques représentent la répartition en % des dépenses et des recettes de fonctionnement du budget général 2006 de la commune équilibrées à 377 979 euros

DEPENSES

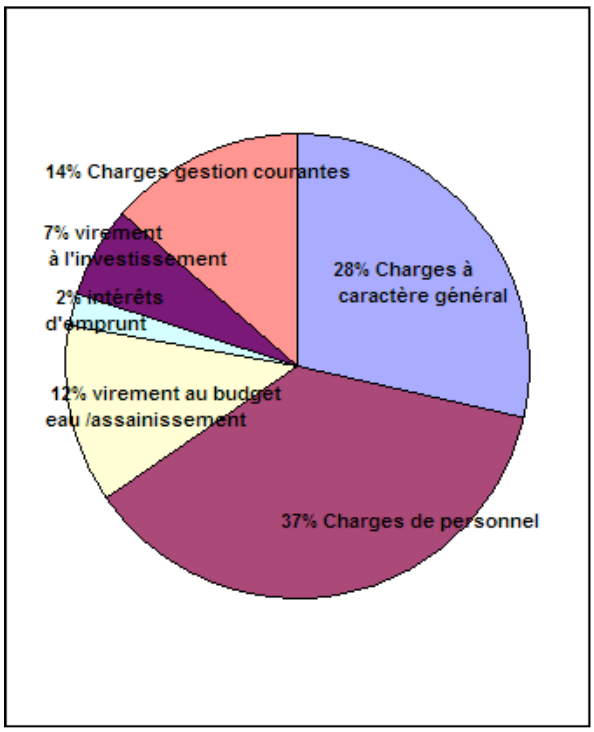

RECETTES

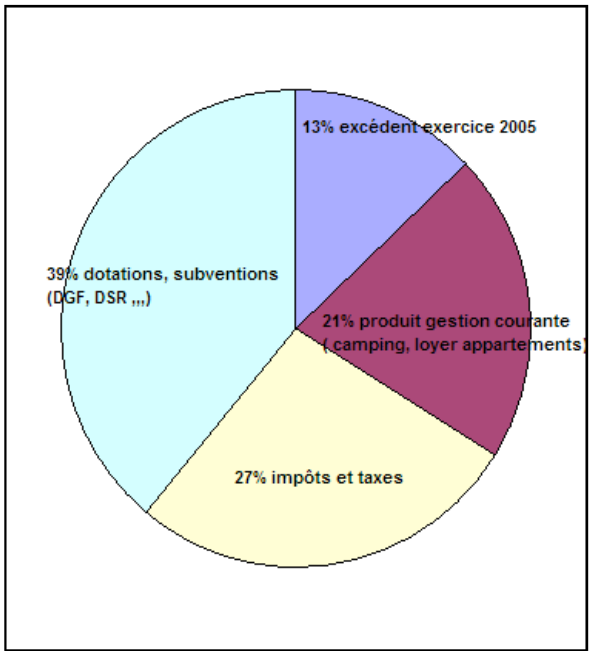

LES TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Travaux 2005 :
En ce qui concerne les chemins ,la voie communale 8 (camping de la briance) a été goudronnée à nouveau. Une remise en forme du chemin rural 18 (Haut Célas) ainsi que le chemin rural 9 (escalade) fut nécessaire. Le chemin rural 15 a été réouvert (source Célas). Les deux places publiques (Placette et les Cagnards) ont quand à elles retrouvé un peu de fraîcheur par les travaux de réfection effectués avant l'été.
Pour l'alimentation en eau potable,un périmètre de sécurité de la source de Célas a été mis en place.

Travaux 2006 :
Pour assurer une bonne continuité du réseau d'alimentation en eau potable,plusieurs travaux ont été nécessaires.
- Enfouissement de la conduite d'eau, maison Mahé (conduite traversant le roubion).
- Renforcement par percolation de l'enrochement du collecteur dans la vèbre.
-Réparation par les employés communaux de plusieurs fuites d'eau importantes à la station de pompage.
- Remise en état des fontaines dans le village.
- En ce qui concerne l'assainissement, un raccordement des eaux usées quartier des Abbayes (maison Gasquet)a été réalisé.
- La toiture de la boulangerie a été révisée .

SOUSCRIPTION POUR LA SAUVEGARDE DE NOTRE EGLISE

Les fortes chutes de neige d'avril 2005 ont aggravé l'état de la toiture de notre église, notamment sur l'abside centrale, les deux absidioles et la sacristie. A l'intérieur, le plafond de la voûte au niveau du coeur est très endommagé et des plaques de plâtre tombent régulièrement. Cette église du XIIème siècle non classée fait partie de notre patrimoine et nous devons veiller à la conserver en bon état. La commune a engagé une campagne de restauration avec réfection complète de la toiture et reprise des murs, des piliers, avec peinture complète et badigeon des plafonds après piquage et grattage .Malgré les subventions que nous pensons obtenir, la part communale reste très importante. Le montant total de l'opération est de 117 000 euros TTC, aussi, en accord avec les deux prêtres de la paroisse « La Sainte Famille du Crestois », il sera lancé parallèlement par la paroisse et la commune une souscription en faveur de la réhabilitation de notre église.Les modalités de collecte des dons ne sont pas encore tout à fait déterminées, mais ceux-ci serviront à restaurer l'intérieur, la Commune prenant en charge l'intégralité des travaux de toiture.

Merci par avance aux généreux donateurs

BREVES...DE CONSEIL MUNICIPAL

Une nouvelle signalétique plus conforme sera mise en place pour indiquer les artisans et commerçants du village .La réalisation a été confiée à « Trafik d'Art »

Allée Maurice Vigne La voie, qui dessert l'immeuble et les villas des Crémas, acquise récemment par la commune a été baptisée et inaugurée le 8 mai, en souvenir de ce résistant né à Saou et mort à 23 ans dans des circonstances atroces. La presse locale lui a consacré plusieurs articles à cette occasion.

Urbanisme En haut du terrain du Clos, derrière les pompiers, sera aménagée une zone où nos jeunes pourront exercer leur sport favori (coupe du monde oblige). Des poteaux bois délimiteront les cages et permettront à nos futurs Zidane d'être plus à l'aise que dans le centre du village ou sur les emplacements réservés au tennis. Sur ce même terrain, à hauteur du prolongement de la rue des Abbayes, sera effectuée une ouverture dans le mur d'enceinte, pour permettre aux piétons de se rendre directement du parking au départ du chemin de randonnée de Roche Colombe et au centre du village par la place de l'église. Nous voulons en créant ce passage encourager les visiteurs à stationner sur le terrain afin d'améliorer la circulation dans le village. Une rampe d'accès est en cours d'aménagement, nous avons profité de travaux dans le secteur pour récupérer du remblai.

Déviation Le serpent de mer sort la tête. Une dernière réunion pour la présentation du dossier d'enquête d'utilité publique et parcellaire a eu lieu le 2 juin en mairie .Il sera déposé en

préfecture en octobre. Le début des travaux est toujours prévu courant 2008. Le projet est consultable en mairie.

Stationnement et circulation La réunion publique du 19 mai a eu le mérite d'ouvrir le débat quant aux différents problèmes de stationnement et de circulation constatés dans le village et il semblerait que chacun ait réfléchi depuis aux différentes solutions envisageables. Ce sujet important doit s'étudier pour le confort de tous. A noter que la rue qui mène à l'église est maintenant fermée le jour du marché

QUOI DE NEUF à L'ECOLE ?

Nous aurons le plaisir d'accueillir dès septembre 2006, une nouvelle classe, à Saoû, pour répondre au nombre croissant d'enfants du RPI (Saou, Soyans, Francillon).
Les trois enseignants se repartiront alors les CE1, CE2, CM1 et CM2.
Cette nouvelle classe se fera d'abord dans la salle des fêtes dont une partie sera aménagée à cet effet.
Parallèlement, un projet global d'aménagement école, mairie, cantine est à l'étude et pourrait voir le jour pour la rentrée 2008. La cantine aura alors des locaux adaptés et pourra répondre aux normes sanitaires.
Enfin, l'état de notre car de transport ne nous permettant plus de l'utiliser pour la prochaine rentrée, le ramassage scolaire sera assuré par le Conseil Général dès septembre 2006.
Un projet autour du canal côté bibliothèque se met en place en partenariat avec l'école pour valoriser celui-ci en signalant son histoire, sa faune , sa flore et en installant prochainement des bancs pour les promeneurs et les parents…

LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Le projet de garderie périscolaire devrait se concrétiser dès la rentrée prochaine. Elle concerne les trois communes adhérentes au R.P.I. Saoû, Soyans, Francillon. La garderie sera basée à l'école de Soyans, plus précisement dans la salle de motricité.
Quelques questions restent à résoudre comme le transport et plus largement le va et vient des enfants. Les emplois seront proposés en priorité au personnel travaillant déjà au sein du groupe scolaire de Soyans. Plusieurs réunions et l'analyse des réponses aux questionnaires distribués aux parents ont permis d'affiner les modalités de fonctionnement. Il faudra avoir trois ans révolus pour pouvoir s'inscrire. Tous les élèves sont concernés. Le tarif horaire sera voisin de un euro cinquante et les horaires prévisionnels d'ouverture sont : de 8 heures à 8 heures 45 le matin et de 16 heures 30 à 18 heures 30 le soir ,lundi, mardi, jeudi, vendredi. La fréquentation devrait être d'une quinzaine d'enfants. Un règlement sera mis en place et une réunion d'information aura lieu en Mairie de Soyans vendredi 16 juin à 20 h 30. En fonction du succès de ce nouveau service, porté et co-financé par les communes de Saoû, Soyans, Francillon, des aménagements complémentaires pourront être envisagés.

LA FORÊT DE SAOÛ

La Forêt Départemental de Saoû est la propriété du Conseil Général de la Drôme depuis bientôt trois ans.
Le service Environnement est chargé de sa bonne gestion : accueil, surveillance de ses pratiquants, mais aussi de l'observation et la protection de la faune et de la flore.
Des projets de réhabilitation sont en cours ou réalisés : sentier des Trois Becs, mise hors air, hors eau de l'Auberge des Dauphins et de la bergerie Paturel, entretien des sources de la bergerie de Bois Vert et des Girards.
A noter aussi le retour de l'activité pastorale sur le secteur des Trois Becs dès l'estive 2006, ainsi qu'un groupe de travail qui s'est mis en place pour comprendre et suivre les évolutions de la population des chamois (naturalistes, chasseurs, etc...).
Aujourd'hui le Conseil Général adopte une politique conforme à la réglementation des Espaces Naturels Sensibles.
La commune de Saoû et la Communauté de Communes du Val de Drôme sont associées aux prises de décision lors des comités techniques (environ quatre fois par an). Puis ces décisions sont validées en comité de pilotage qui, lui, regroupe tous les acteurs et les représentants des neuf communes bordant la Forêt Départementale de Saoû. Pour conclure, les représentants de notre conseil municipal sont vraiment satisfaits des relations engagées avec les élus départementaux et le personnel du service environnement du Conseil Général en toute transparence et en toute confiance.

SIAVD

Suivant la loi du 3 janvier 1992 qui a pour objectif de lutter contre toute pollution, le syndicat d'assainissement du Val de Drôme est chargé de mettre en œuvre le service public de contrôle de l'assainissement non collectif sur le territoire de notre commune.Son fonctionnement est financé par une participation de 40 euros par année. Un contrôle est effectué tous les 4 ans .

CCVD

La CCVD (Communauté de Communes du Val de Drôme) vient de s'agrandir avec la rentrée de la commune d'Ambonil (environ 120 habitants pour 120 hectares). Notre Communauté de Communes est en plein remaniement de ses compétences.
De nouvelles compétences sont prêtes à voir le jour mais en cours de diagnostic: Enfance (halte garderie, garderie, péri-scolaire, centre de loisirs), les taxes de Séjours Communautaires (développement touristique de la Vallée de la Drôme et du bassin du Roubion), Taxes Professionnelles Uniques sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Val de Drôme (afin d'obtenir une mutualisation des richesses produites par les entreprises de notre territoire).
Tout ceci reste entre parenthèses et devra être débattu entre conseillers municipaux, délégués du bureau et du Conseil Communautaire de la CCVD.
Le projet d'une nouvelle déchetterie est à l'étude entre Puy St Martin et Saoû afin de répartir encore mieux les points de tri sur notre territoire.
Les représentants du Conseil Communautaire de votre commune se tiennent à votre disposition pour toute demande d'information concernant la CCVD

LA VIE DU VILLAGE

FESTIVITES:

17 et 18 06 : Les 250 ans de Mozart
24 06 Fête des écoles à Soyans
03.07 Concert du Nouvel Orchestre de Genève devant l'Auberge des Dauphins
15 et 16.07 Fête du Picodon
05.08 Fête des pompiers
17.09 Vide grenier de l'Atelier
24.09 Le roc de saoû randonnée VTT " des Tontons Dérailleurs"
19.11 Foire aux fruits d'hiver

L'Association "**Bande Dessinée et Montagne**" est née en 2005. Elle a son siège à Saoû. Elle organise ou participe à des évènements littéraires de tous ordres. Elle a ainsi, collaboré aux Brasseries Littéraires de Saoû ou au Salon du Polar de Saillans. Elle organise, tous les ans un salon de "BD-Montagne" à Lyon rassemblant des dessinateurs ou scénaristes ayant choisi la montagne comme cadre de leur imagination. Elle peut aider celles et ceux que le sujet intéresse (ou plus largement, l'ensemble du domaine littéraire) de diverses façons (contacts, conseils, etc).
Bande Dessinée et Montagne - c:o Foray-Roux - L'Orient - 26400 Saoû - 04 75 76 02 61 - bernard.foray-roux@wanadoo.fr

Cet été, Saoû fêtera les 250 ans de Mozart

Les 17 et 18 juin l'Office de Tourisme abritera un bureau de poste temporaire qui vendra des enveloppes avec le cachet premier jour, des souvenirs philatéliques et présentera une exposition de timbres sur Mozart et la musique grâce à l'association philatélique de Valence.
Présentation d'une exposition Tardy et Schopfer graveur de timbres de La chaux au Temple, des enveloppes décorées et une bière spéciale chez Markus, lecture par Laurence Schmitt de lettres galantes de Mozart au restaurant Cerise et Vinaigrette. L'Oiseau sur sa Branche accueillera lui, les plus belles lettres reçues par Mozart et proposera pendant ces deux jours un menu spécial mozartien. Geneviève Geffray, conservatrice de la bibliothèque Mozart depuis 1973 dialoguera avec un journaliste de France Musique à l'Eglise le samedi à18H Le dimanche aura lieu un concert de Maryline Fallot accompagnée du pianiste Michel Robert (entrée 10 euros , à retirer avant le début du concert).
Le 3 juillet, à l'Auberge des Dauphins,une œuvre Mozartienne sera donné par le Nouvel Orchestre de Genève dirigé par Michel Dumonthay .Le concert sera suivi du traditionnel repas sous les platanes servi par l'Oiseau. Les places de concert sont en vente à l'Office du Tourisme.

Le Festival se déroulera du 17 juin au 23 juillet.

LES ANCIENS

L' association « **Vieillir au village** » de Puy Saint-Martin propose la livraison de repas chauds à domicile à partir de 6,70 euros, des petits travaux, des visites à domicile, des accompagnements à l'extérieur.
Renseignements au 04 75 90 14 85
Les autres services :

ADMR de Bourdeaux 04 75 53 37 60
Les Mutuelles de la Drôme 04 75 53 34 25 service aides ménagères

Quelques nouvelles de nos amis de LA CHAUX

12 mars 2006, les élections municipales vaudoises ont eu lieu. Pour la commune de La Chaux, les

enjeux étaient les suivants :
Elire cinq municipaux pour la législature 2006 – 2011
Six candidats étaient sur les rangs dont quatre municipaux sortant. Anne Lanarès municipale, démissionnait après 8 années passées au service de la commune.
Le premier tour de scrutin voyait trois municipaux en poste réélus et un nouvel élu. Au deuxième tour, **un nouvel** élu évinçait un municipal sortant. Restait à élire le syndic : le maire en terre **v**audoise.
Pour des raisons de santé, Jacques Chanson, devenu syndic lors d'élections complémentaires en mai 2004, a fait part de son désir de ne pas renouveler son mandat. C'est donc, en tant que candidat unique que Paul-Henri Marguet a été élu tacitement Le nouveau syndic, entré à la municipalité en mai 2004, était en tête au premier tour avec une forte majorité (95%) des suffrages exprimés..

Au 1er juillet de cette année, la composition de la municipalité de La Chaux sera la suivante :
Syndic Paul-Henri Marguet, Marie-José Magnenat, Jacques Chanson, Robert Stutzmann, Jean-marc Meylan
Les principaux projets entre autres seront :
Modération de la vitesse du traffic
Mise en conformité des zones constructibles
Application de la nouvelle constitution Vaudoise
Réaménagement des Districts (passage de 19 à 10 entités politiques)
Et aussi, encourager et générer toutes activités permettant au jumelage entre Saoû et La Chaux de perdurer par-delà les frontières politiques, géographiques et historiques.

UN ORANG-OUTANG à SAOÛ

La nouvelle salle de pans de l'association de grimpeurs « Silex »a été inaugurée .
Elle se nomme » orang-outang » et vous attend pour vos acrobaties à côté du restaurant « Cerise et Vinaigrette ».
Pour tous renseignement contactez Philippe Chariot au 06 13 51 37 53

TRIBUNE LIBRE :

Cette tribune libre permet à la parole de circuler, entre tous , dans le village, citoyens et élus, associations, à tous ceux qui s'interessent à la vie saoûnienne !
Vous pouvez déposer vos textes en mairie pour le prochain numèro du mois décembre.

La rédaction du P'tit Saoû a été réalisée par l'ensemble du Conseil Municipal.

LES INFOS GENERALES

POMPIERS : 18 portable 112
SAMU : 15
Gendarmerie : 17 04 75 90 12 62
Centre anti-poisons : 04 72 11 69 11
EDF : 0810 333 321

Mairie de saoû : 04 75 76 00 43 fax : 04 75 76 02 69
Mail : communesaou@wanadoo.fr
Secrétariat ouvert mardi,jeudi,vendredi 9h à 12h
Ecole de saoû/soyans : 04 75 76 00 14/04 75 76 03 04
Location salle des fêtes : M.Filliat 04 75 76 01 53
Tarif (jusqu'au 15.08) : 120euros/été 150euros/hiver

Bibliothèque : mercredi et samedi 10h à 12h
Le classeur co-voiturage et échanges divers est à votre disposition à l'épicerie

LA POSTE
Lundi : 13h45 – 15h15

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h15 à 12h
13h45 à 15h15

Samedi : 9h15 à 12h
Départ courrier 15h
samedi 11H15

04 75 76 00 72

ETAT CIVIL

Naissances:
Lurol Jeanne le 14 mai 2005 à Montélimar
Pelurson Léni le 8 juin 2005 à Valence
Ottogalli Maxime le 7 juillet 2005 à Valence
Martin Eliott le 6 octobre 2005 à Montélimar
Rossi Milo le 3 novembre 2005 à Valence
Quemener Nicolas le 4 novembre à Montélimar
Martin Adrien le 17 novembre 2005 à Die
Milliat Zacharie le 23 mars 2006 à Montélimar
Deshayes Louis le 7.02.06 à Guillherand-granges

MARIAGES :
Ozias Magali et Allemand Jean-Jacques le 18.06.05
Chalancon Marie-noëlle et Guillamot Thierry le 15.04.06

Décès :
Thomas Jean le 1.03.05 Oberlandi André le 28.12.05
Lambert René le 17.07.05 Morin Christine le 29.01.06

les infos de couni

RECENSEMENT

Tous les jeunes de la commune doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent la date d'anniversaire

Inscription sur la liste électorale du 1er janvier au 31 décembre et ce pour l'année suivante

Carte d'identité et passeport :
Jusqu'à 3 semaines de délai

Bienvenue aux nouveaux saoûniens : Vidal Elsa Balme Mathieu,le clos /Blain Janine Georges,rte de bourdeaux,Bernard Suzanne Maurice,haut célas/Blache Marie-christine, Crémas/Bournaveaux Sophie,place de l'église/Buttignol Valérie,cagnards/Darras Stéphanie Daniel,le clos/Tison Christine Draux David,cagnards/Grimaud Viviane Gallais Norbert, Sauvionne,Jalla Birgid et Hervé,roc,Mélanie et Romain Milliat,cagnards/Ramonet Anne Rossi Antonin,place de l'église/Schlumberger Céline Stoll Emmanuel,dourille/Martin Violaine Toussaint Stéphane,rte de bourdeaux

De retour à saoû :Viret Geneviève,biègue/Desnos Marilyne Gielara Stanislas,biègue/Rey Géraldine Paya Pascal,rte bourdeaux/Prunelle Karine Rey Jean-yves,célas